

BETTERAVES:

Evolution de la cercosporiose et de la rouille.

COLZA:

Semis en cours.

Démarrage de la campagne d'observation en colza.

Limaces : installer les pièges dès le semis.

Altises : Positionnez vos cuvettes jaunes dès le semis.

BETTERAVES

39 parcelles observées cette semaine.

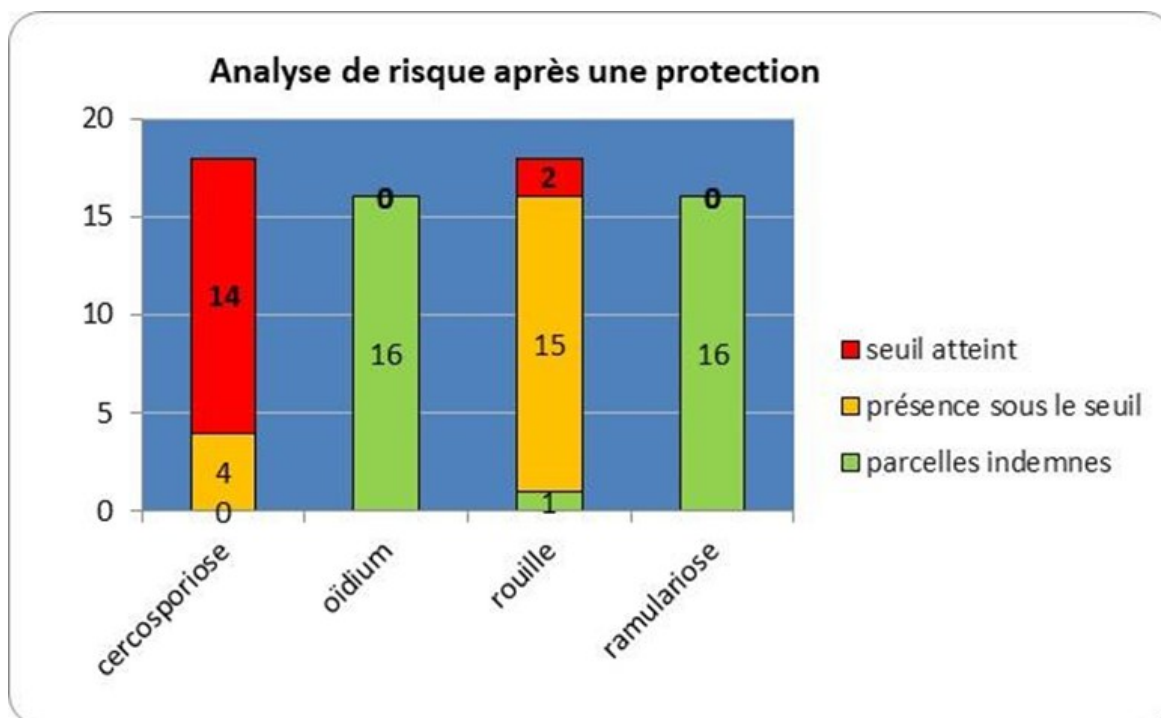
MALADIES FOLIAIRES

Situation des maladies foliaires de la semaine:

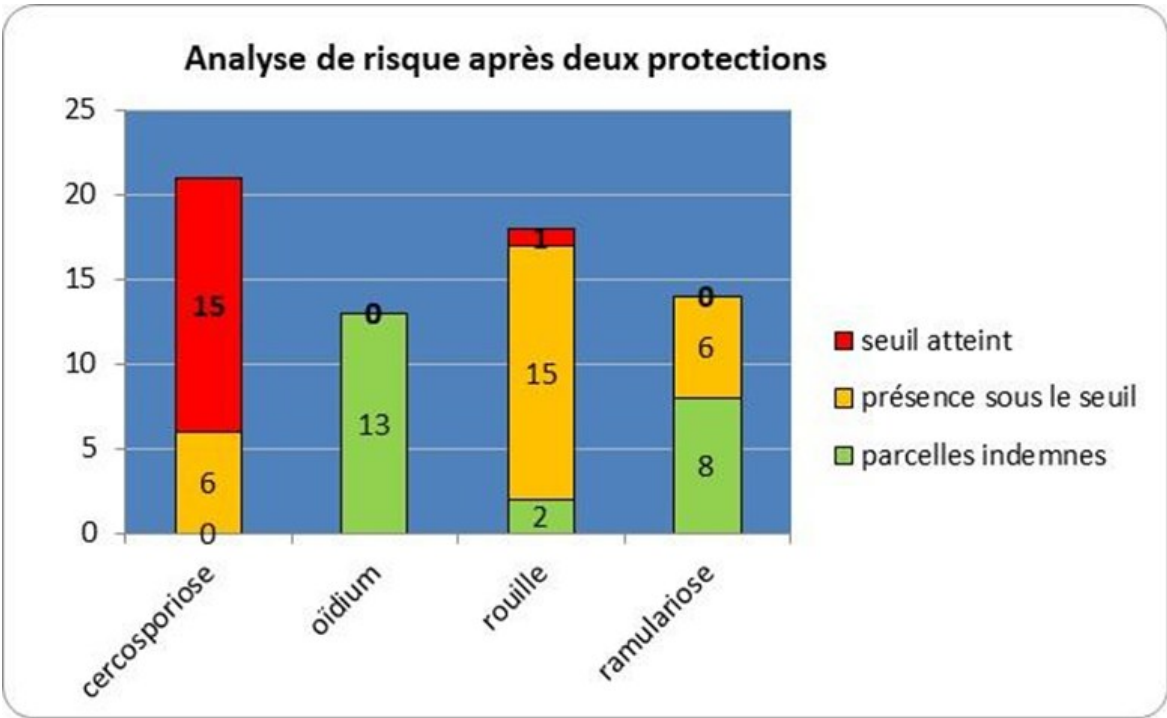


Cette semaine, 39 parcelles ont été observées.

14 parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque T2 pour la cercosporiose, et 2 parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque T2 pour la rouille.

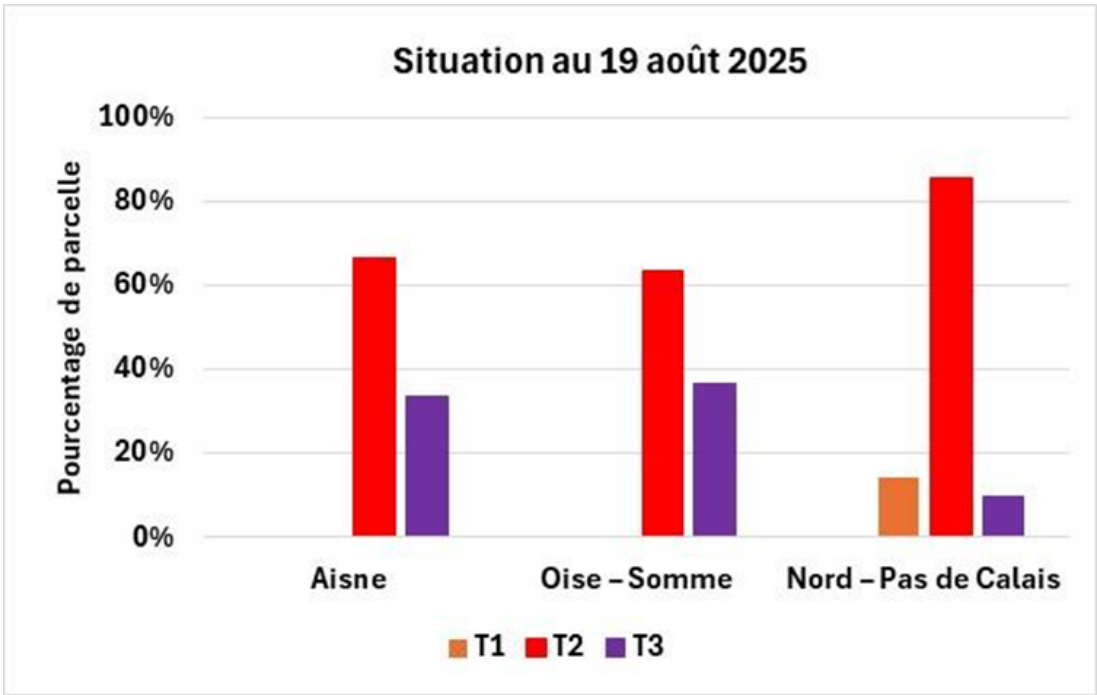


15 parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque T3 pour la cercosporiose, et une parcelle a atteint le seuil indicatif de risque T3 pour la rouille.



Répartition régionale du niveau de seuil atteint:

Bien que les conditions soient favorables aux maladies foliaires la situation est très différente d'une parcelle à l'autre, l'observation reste indispensable avant toutes prises de décisions.



Cette semaine, avec l'évolution des maladies foliaires, **70 %** des parcelles observées dans le réseau ont atteint le seuil indicatif de risque pour une **deuxième protection** et **25 %** des parcelles sont au seuil indicatif de risque pour une **troisième protection**.



Pustule de rouille
(photo ITB)



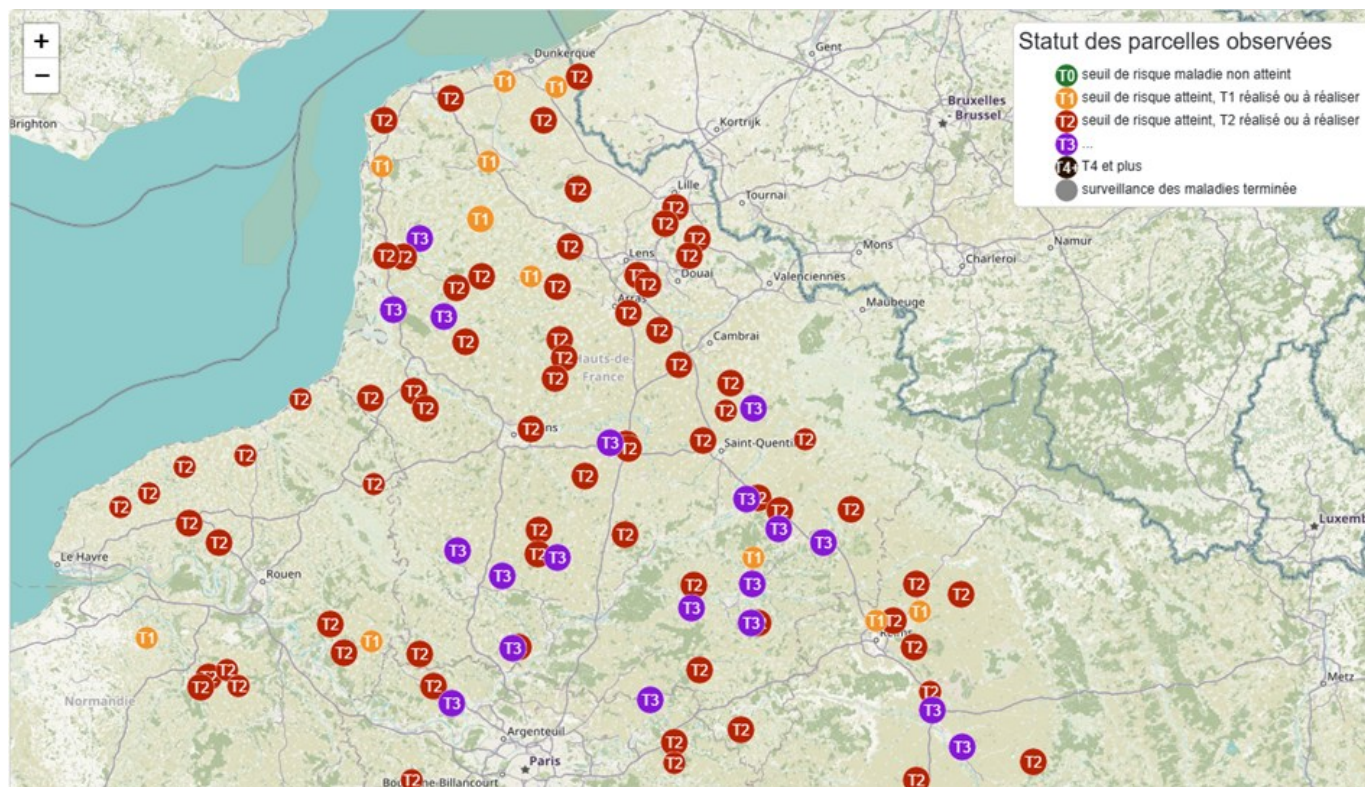
Tâche de cercosporiose
(photo ITB)

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <u>avant la mi-août</u>				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

Bordure littorale : « bande côtière de 100 km »

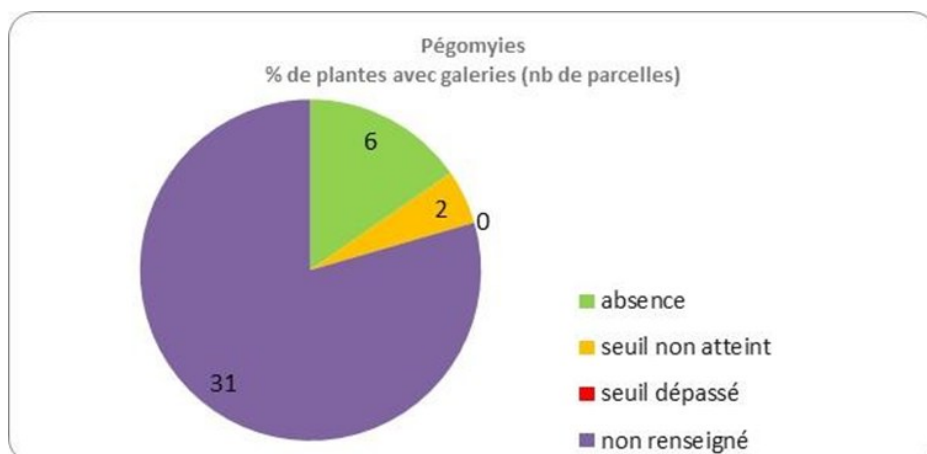
Pour rester informé de l'évolution des maladies, vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladies », mis à disposition par l'ITB. Lien : <http://alerte.itbfr.org/maladies/>



BIOAGRESSEURS

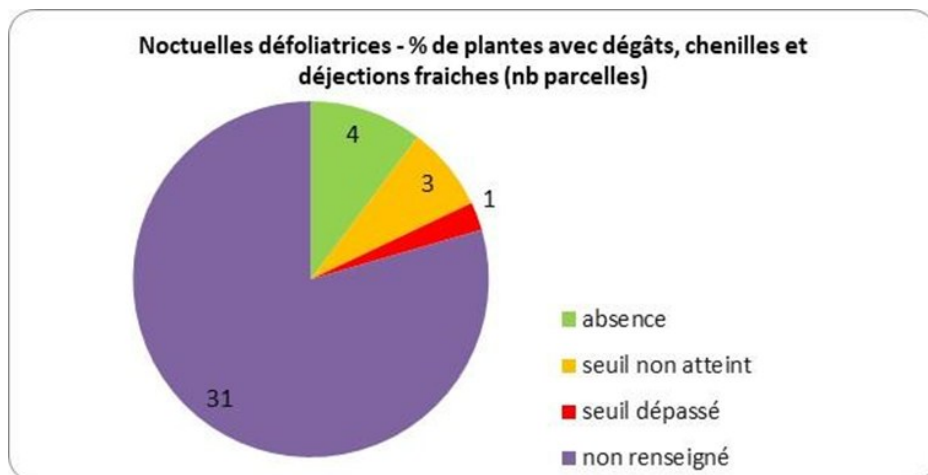
Pégomyies :

La présence de pégomyies reste faible. Elle est signalée sur 2 parcelles sans atteindre le **seuil indicatif de risque de 50 % des plantes avec la présence d'asticots, à partir de la couverture du sol.**



Noctuelles défoliatrices

La présence de chenilles de noctuelles défoliatrices est observée dans 4 parcelles du réseau. Une parcelle a atteint le **seuil indicatif de risque de 50 % de plantes avec traces de morsures ou déjections récentes.**



Teignes

Aucune présence de teignes n'est signalée dans le réseau d'observation.

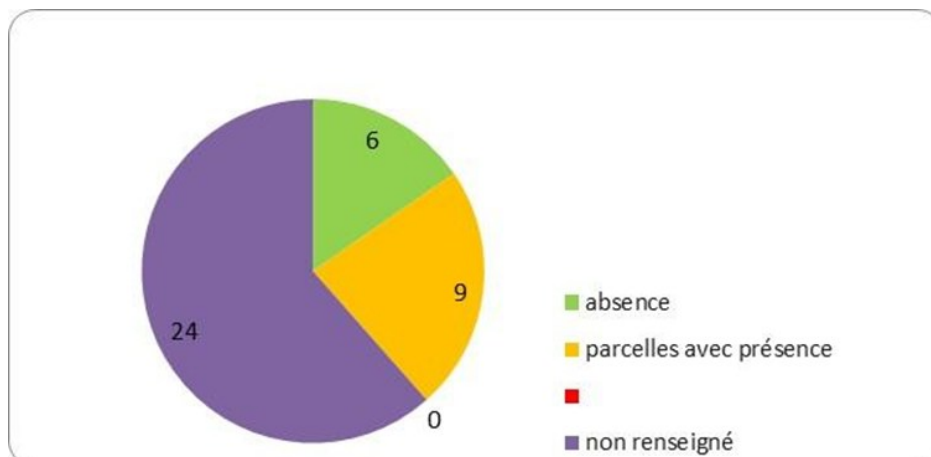
Le seuil indicatif de risque de 10 % de betteraves avec dégâts frais et chenilles.

Une pluie intense et conséquente ou l'irrigation favorisent la régulation naturelle des teignes dans le cœur des betteraves.



Jaunisse :

Les symptômes de jaunisse sont visibles dans la région mais leur importance reste faible.



Attention de ne pas confondre avec des dégâts de punaise.



Dégâts de punaise
(photo ITB)



Dégâts de jaunisse
(photo ITB)

Gestion prophylactique de la jaunisse en betterave sucrière

Gestion des cordons de déterrage

Les collets de betteraves qui repoussent sur les tas de terre issus du déterrage seront contaminés si la parcelle était atteinte de jaunisse.

Si ces résidus n'ont pas été épandus puis enfouis à l'automne dernier, il est nécessaire de les détruire, notamment par le retournement des andains de déterrage lorsque la terre est suffisamment sèche et maniable.

Les modalités de destruction sont détaillées ici :

- 👉 https://www.itbfr.org/fileadmin/user_upload/PDF/Fiche_Gestion_prophylactique_de_la_jaunisse_2025.pdf
- 👉 <https://www.itbfr.org/tous-les-articles/article/news/gerer-les-reservoirs-des-jaunisses-virales-pour-limiter-le-risque>

Gestion des repousses dans les céréales implantées après betteraves

Repousses de betteraves trainantes + résidus d'andains de déterrage épandus

- 👉 Vérifier si des repousses de betteraves ont survécu aux désherbages d'automne.
- 👉 En présence de repousses, prévoir des actions de lutte.

Dans les zones de proximité entre betterave sucrière et betterave porte-graine (BPG)

Dans la mesure du possible, il est très fortement recommandé aux agriculteurs de ne pas semer de betteraves sucrières à proximité immédiate des BPG. Un éloignement d'au-moins 1 km est préconisé, de bord à bord de parcelles, pour éviter une perte de productivité trop importante. Cette distance correspond à un compromis basé sur des considérations à la fois scientifiques et socio-économiques. Au-delà d'1 km, des symptômes sont présents, mais souvent moins sévères. L'ITB et les sucreries continueront d'accompagner les agriculteurs avec un suivi des parcelles dans la zone de production mixte entre betteraves sucrières et porte-



COLZA

Stade:

Une parcelle a été renseignée cette semaine : 1 dans l'Aisne, au stade cotylédons (semis le 13 août).

Les semis sont en cours sur la région.

LIMACES: aucune observation en parcelle.

Evaluation du risque:

Pour évaluer au mieux le risque, il est vivement conseillé de positionner des pièges à limaces **dès maintenant** dans les parcelles où le colza sera semé. Pour cela, disposez 4 bâches de 0,25 m². Humidifiez-les, en ne mettant pas d'appâts (anti-limace). De préférence, disposez-les le soir et relevez-les le lendemain matin. Changez la position des bâches à chaque observation.



Piège à limaces
(M. Roux Duparque CA02– archives)

Le risque est à évaluer en fonction :

- Des **captures de limaces** dans les pièges. Cette semaine, les captures du réseau BSV n'ont montré aucune capture.
- Des conditions sèches des dernières semaines ne sont pas favorables au risque limace. Les températures très élevées de cette semaine vont ralentir leur action.
- De la **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).
- Des **principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori** (cf tableau ci-dessous).

Facteurs agronomiques	Risque	Commentaires
Type de sol		
Sable	Moyen	
Limon	Elevé	
Argile	Très élevé	Souvent plus motteux, moins compact et plus humide
Gestion des résidus		
Exportation des résidus de récolte	Faible	
Présence importante de résidus	Très élevé	Favorable à la multiplication (abri source de nourriture et d'humidité)
Travail du sol		
Labour	Faible	Enfouissement des pontes
Déchaumage	Très faible	Destruction des œufs par dessèchement
Semis direct	Très élevé	Souvent lié à la présence d'un mulch
Roulage	Faible	Réduction des interstices
Qualité des semis		
Lit de semences pailleux	Elevé	Conserve l'humidité et permet l'alimentation des limaces
Motteux	Elevé	Abri pour les limaces

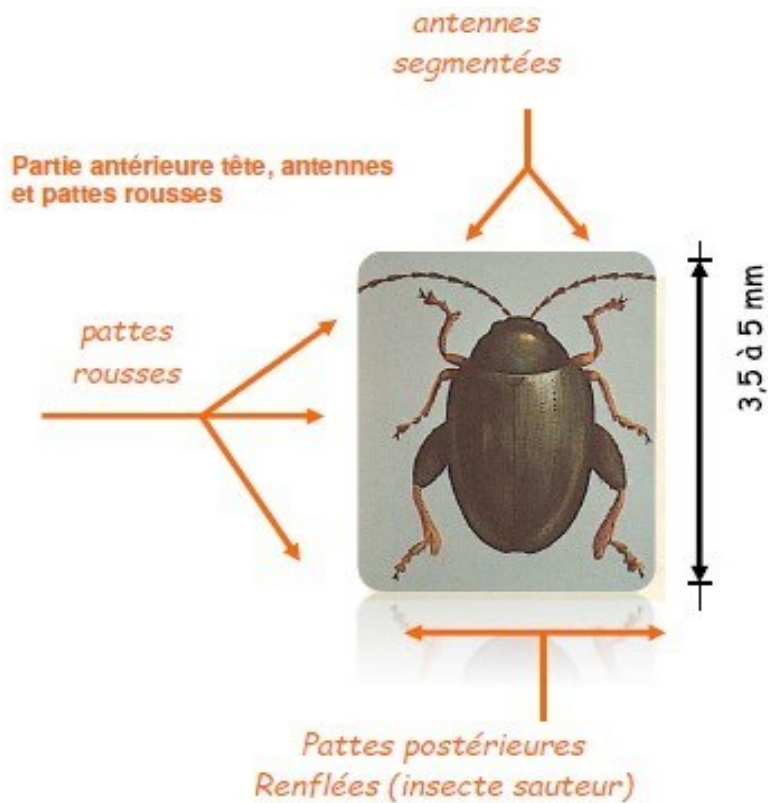
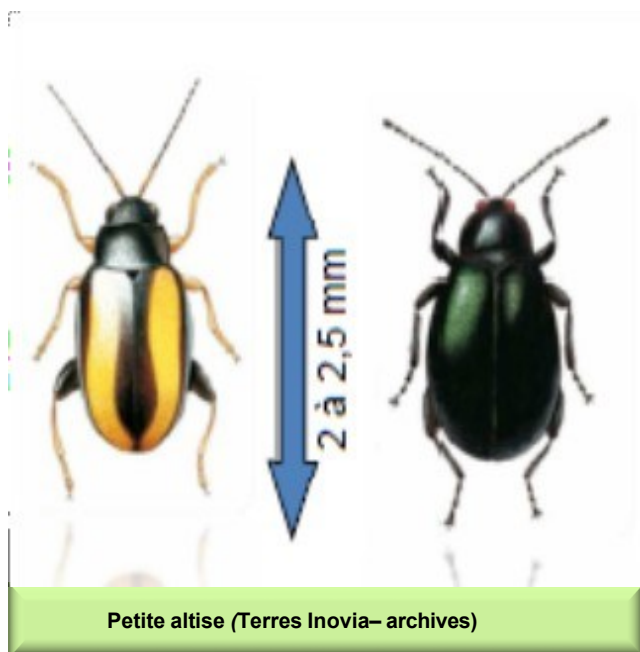
- De la **présence d'auxiliaire** : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

Période de risque: depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

ALTISES ADULTES: installer les cuvettes jaunes dès le semis.

On rencontre 2 types d'altises sur colza:

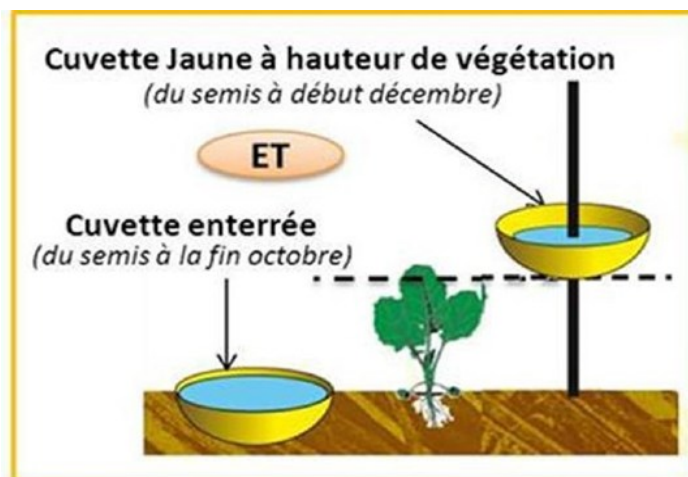
- **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm** : Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.
- **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm)** : Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).



Grosse altise ou altise d'hiver (Terres Inovia- archives)

Lorsque le colza sera semé, pensez à la cuvette jaune pour les altises :

- Disposez une cuvette enterrée dans le sol (pour capture de la grosse altise) **ET** une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation (pour capture petite altise, tenthrède de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement). Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10 m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- Remplissez les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).
- Relevez vos cuvettes au minimum une fois par semaine. Renouveler l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).



Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque

AUTRES RAVAGEURS :

Aucun dégât d'**oiseaux** observés sur les parcelles semées.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurant Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Haute-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeverniais, F. Courtaux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vison, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Bix, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genèse, INRA de Fribourg, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 60, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Meurbais, Nord Wagoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Sapaume, Soufflet Agriculture, Ternois, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesil, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vaseken, VIVESCIA, M. Colin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Haute-de-France et des Chambres d'Agriculture Haute-de-France

Avec la participation de :

